

LOI n° 2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (1) — CHAPITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT

[Mormons / Saints des derniers jours](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Modifie](#)

Date	19/03/2014
------	------------

Jurisdiction / Nature	LOI
-----------------------	-----

NOR / Numéro	ECEX0906890L
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022419094
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Section 5 : Dispositions applicables à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin., Art. L334-11, Sct. Section 6 : Dispositions applicables à Saint-Pierre-et-Miquelon. , Art. L334-12 [...]

[...] Un projet de loi portant ratification est déposé devant le Parlement au plus tard le dernier jour du troisième mois suivant la publication de l'ordonnance. [...]

[...] Wallis et Futuna, ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française pour celles qui relèvent de la compétence de l'Etat, et aux adaptations nécessaires en ce qui concerne les collectivités de Saint-Barthélemy [...] , de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon, ainsi que dans les Terres australes et antarctiques françaises. [...]

RÉFÉRENCE

LOI ECEX0906890L du 19 mars 2014, « LOI n° 2010-737 du 1er juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation (1) – CHAPITRE II : DISPOSITIONS RELATIVES AU TRAITEMENT DES SITUATIONS DE SURENDETTEMENT ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000022419094> (consulté le 30 août 2026).